****

**FICHE DESCRIPTIVE DE POSTE**

**APPRENTISSAGE**

**Intitulé métier :**

**Apprenti (e) Agent d’exploitation en CER**

**Diplôme visé :**

 **Du CAP au BTS Travaux publics**

# **CONTEXTE**

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais a adopté en 2022 son projet de mandat à travers trois pactes qui fixent les grandes ambitions et priorités pour la mandature :

- « Agir avec vous pour bien vivre dans le Pas-de-Calais » – Pacte des solidarités territoriales

- « Agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais » – Pacte des réussites citoyennes

- « Agir avec vous pour l’épanouissement de tous dans le Pas-de-Calais » – Pacte des solidarités humaines.

Le Département est un acteur essentiel du quotidien des habitants. Permettre un développement harmonieux des territoires, donner à chacun une chance de réussir et de s’épanouir, garantir un accompagnement de qualité et dans la proximité aux personnes les plus fragiles, sont au cœur de ses préoccupations.

Trois axes transversaux, que sont l’accompagnement de la jeunesse, la préservation du climat et la promotion du lien social, ont également été posés par les élus comme structurants pour l’action départementale et se traduiront donc dans l’ensemble de ses politiques publiques.

C’est en s’appuyant sur une ambitieuse démarche de concertation auprès des habitants du Pas-de-Calais, de ses partenaires et de ses agents, que le Département entend mettre en œuvre concrètement ces orientations.

Avec ce projet de mandat, les élus départementaux ont fixé à l’administration le cadre de la mise en œuvre des politiques départementales jusqu’en 2027.

## **POSITIONNEMENT ET STRUCTURE**

Le Pôle Aménagement et Développement Territorial (PADT) met en œuvre les politiques publiques relatives à la voirie et la mobilité, à l’immobilier départemental, en particulier les collèges, et au développement et à l’aménagement des territoires du Pas-de-Calais. Il est principalement structuré par trois directions métiers, 7 directions territoriales et un Secrétariat Général.

La MDADT de l’Artois a pour principales activités :

- Entretien, maintenance, exploitation de la route 2x1 voie ou 2x2 voies

L’équipe est composée de 19 agents.

Lieu d’affectation de l’apprenti(e) : MDADT de l’Artois – CER de Ruitz - 330 rue de la Perelle 62620 RUITZ

### MISSIONS

**Missions confiées à l’apprenti :**

- entretien, maintenance et exploitation de la route

**Activités principales de l’apprenti(e**) :

- entretien de la chaussée

- dépendance ventes et bleues

***L’apprenti(e), en dehors des missions et activités décrites ci-dessus, peut être amené à réaliser d’autres missions en cohérence avec sa formation***

**Conditions spécifiques du poste de travail :**

* Horaire : 35,30 heures par semaine, selon le rythme d’alternance
* Équipement : PC Dessinateur / Cartographique avec double écran ; EPI

## **COMPÉTENCES REQUISES**

**Profil requis** :

* Age : entre 16 et 30 ans (aucune limite d’âge si reconnaissance en qualité de travailleur handicapé)
* Il est nécessaire que l’alternant soit titulaire du permis VL

**Connaissances requises avant l’entrée en formation :**

**Savoir-faire** :

* experience souhaitée en matière de petits travaux et de maçonnerie
* utilisation de petits matériels de TP et espaces verts
* sensibilisation au respect des règles de sécurité et au respect de la signalisation de chantier

**Savoir-être** :

- aptitude en travail en équipe

- capacité d’écoute et de communication

- disponibilité

**Compétences qui devraient être acquises à l’issue de la formation :**

**Savoir-faire** :

- expérience en matière de petits travaux en maçonnerie

- pose d’un balisage routier

- utilisation de petits matériels de TP et d’espaces verts

- connaissance en matière d’entretien ou maintenance courante de matériels (engins, petits matériels, …)

- connaissance en matière techniques routières et d’ouvrages d’arts

- connaissance dans le fonctionnement des ouvrages hydrauliques (bassins, …)

- connaissance en matière de sécurité routière et de signalisation

- sensibilisation au respect des règles de sécurité et au respect de la signalisation des chantiers

**Savoir-être** :

 - bonnes capacités relationnelles

- aptitude au travail en équipe

- capacité d’écoute et de communication

- capacité à rendre compte

- rigueur dans le comportement et dans les méthodes de travail

- disponibilité

- respect des consignes et des modalités d’organisation de travail de l’exploitation (port des équipements de protection individuels)

## **CONTACTS**

**Toutes précisions complémentaires pourront être obtenues auprès de :**

Madame Marie-Christine VIDAUD, Chargée d'Emploi, Cellule des apprentis et des stages, au 03 21 21 56 43

**Les lettres de candidatures ainsi que les CV doivent être adressées :**

Par courrier électronique : recrutement.apprentis@pasdecalais.fr

**Date limite de réception des candidatures** : le 07 juin 2024 au plus tard.

Référence à rappeler : 2024 – CER Ruitz